

Bulletin d'information du Comité consultatif de parents EHDA

Mai 2010



Sommaire

Nouvelles	1
Les bons coups	1
Événements à venir	2
Calendrier des réunions et sujets	2
Compte-rendu - Mai 2010	3
Ordre du jour - Juin 2010	10
Événements à venir	11

Nouvelles

Les réunions du Comité ont lieu tous les 3^{es} mardis des mois d'octobre à juin. Pour plus d'informations, consultez le calendrier à la page 2 du présent bulletin.

Vous pouvez communiquer avec le Comité à l'adresse courriel : EHDA@primus.ca

Les bons coups

L'école St-Lucien, incluant les élèves TC/TOP, a enregistré son Lipdub sur Grand Champion. Le lancement aura lieu le 3 juin. Également, les élèves d'adaptation scolaire de cette école font des semis. Ils seront vendus sous peu.

Le tournoi de hockey Cosom est toujours en cours à l'école Crevier. La classe d'adaptation des plus jeunes se rapproche de plus en plus de la coupe.

Lors du cérémonial annuel des trois corps de cadets de Saint-Jean, le président d'honneur de ce cérémonial, M. François Lafortune, directeur général adjoint de la Commission scolaire, a annoncé qu'il y avait des discussions en ce qui concerne l'attribution de crédit scolaire pour certaines activités des cadets. La Défense nationale a également un programme pour l'intégration de jeune avec une déficience intellectuelle légère avec accompagnement.

Événements à venir

- ◆ Le 7 juin 2010 à 19h00 : Séance d'information sur le Régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI), parrainée par Vie autonome Montérégie - Pavillon Mille Roche, 190 Lareau, St-Jean-sur-Richelieu (Iberville) - Inscription par téléphone au 450-347-6041 (consultez le pamphlet à la fin de ce bulletin)

CALENDRIER DES RÉUNIONS À VENIR - 2009-2010

DATE	SUJETS
15 juin 2010	Aucun sujet spécifique à ce jour

CALENDRIER DES RÉUNIONS À VENIR - 2010-2011

DATE	SUJETS
21 septembre 2010	Assemblée générale annuelle
19 octobre 2010	Sujets à venir
16 novembre 2010	Sujets à venir
21 décembre 2010	Soirée reconnaissance
18 janvier 2011	Sujets à venir
15 février 2011	Sujets à venir
15 mars 2011	Sujets à venir
19 avril 2011	Sujets à venir
17 mai 2011	Sujets à venir
21 juin 2011	Sujets à venir

COMITÉ CONSULTATIF DE PARENTS E.H.D.A.A.

Compte rendu de la réunion tenue le
mardi 18 mai 2010, à 19h30,
à la cafétéria de l'école Marie-Rivier (porte 1),
située au 511, rue Pierre-Caisse à Saint-Jean-sur-Richelieu

Présences

Mmes Geneviève Blanchard
Sylvie Boivin
Nathalie Drolet
Isabelle Dumas-Gaudreault
Élisabeth Dutilly
Karine Girard
Michelle Leclerc
Christine Ostiguy
Isabelle Perreault
Suzanne Roy

MM. Daniel Leblanc
François Marcotte

Absences

Mme Sylvie Lacroix
Martine Landry
Marie Lebrun
Philippe Matton
Julie St-Onge
Marie Tanguay

MM. Richard Cardin

Public présent

Aucun

1. Ouverture de l'assemblée

Ouverture de l'assemblée à 19h32. Nous avons quorum.

2. Mot de bienvenue

Mme Nathalie Drolet remercie tout le monde d'être présent malgré le match de hockey.

3. Présentation des membres

Aucune présentation n'est nécessaire.

4. Parole au public

Aucun public. Madame Drolet mentionne qu'elle a reçu deux courriels de parents concernant les transferts des deux groupes de Marie-Rivier à Marguerite-Bourgeois. Elle les a invités à demeurer alertes concernant les rencontres à ce sujet et d'avoir leur liste de questions prête

5. Adoption de l'ordre du jour

À la demande de Mme Christine Ostiguy, le point *Reprise du* vote est ajouté au varia. Après modification, Madame Sylvie Boivin propose l'adoption de l'ordre du jour. Adopté.

6. Adoption du compte rendu de la réunion du 16 février 2010

Des corrections sont demandées au compte-rendu

- Au point 7 :
 - Dans le 1^{er} paragraphe, le mot « surement » devrait s'écrire « sûrement»;
 - Dans le paragraphe débutant par « Page 15 », dans l'expression « par élèves TED intégré », enlever le s à la fin du mot *élèves*;
 - Dans le paragraphe débutant par « Page 17 », enlever le s à la fin du mot *pouvoirs* et ajouter le mot *de* entre les mots *membres* et *l'ordre*;
 - Dans le paragraphe débutant par « Page 26 », dans l'expression « aucun nouvel élèves », enlever le s à la fin du mot *élèves*;
 - Dans le paragraphe débutant par « Page 31 », ajouter un s à la fin du mot *générale*.

Mme Christine Ostiguy propose l'adoption du compte-rendu tel que modifié. Adopté.

7. Modèle de services - recommandations

Mme Drolet propose que l'on prenne les recommandations de l'an dernier afin de décider ce que nous désirons conserver.

Recommandations au modèle de service 2009-2010

- Nous recommandons l'abolition des mentions :
 - de contingentement;
 - que les nouveaux élèves ne soient pas acceptés;
 - de la diminution des groupes par attrition.

Cette recommandation est conservée.

- Dans les services intersectoriels pour les élèves TOP, nous recommandons un ajout de 10 % en psychologie au modèle déjà proposé.

Cette recommandation est conservée.

- Nous recommandons le maintien de la musicothérapie aux écoles ayant des classes de troubles de comportement à l'élémentaire.

Cette recommandation est retirée.

- Nous recommandons l'ajout d'un service de consultation en musicothérapie pour toutes les écoles ayant des classes d'adaptation scolaire.

Cette recommandation est retirée.

- Le comité recommande un maintien au pro rata des services directs aux élèves EHDA.

Cette recommandation est conservée.

- Le comité recommande que chaque école se dote d'un protocole d'intégration pour assurer et maximiser la constance des services.

Cette recommandation est modifiée par le remplacement de *chaque école* par *la commission scolaire* (proposée par Mme Michelle Leclerc).

- Le comité recommande la mise en place de classe adaptée à fonctionnement TEACH dans une école régulière avec encadrement double au besoin.

Cette recommandation est conservée.

- Le comité recommande la répartition de ressource TES à temps complet entre quelques enfants jumelés dans une même classe afin de soutenir de façon continue tant les élèves intégrés que les enseignants.

Cette recommandation est conservée.

- Le comité recommande le maintien du soutien aux élèves en difficulté d'apprentissage et passage primaire et secondaire concernant les services au premier cycle du secondaire. (voir le modèle de service au point 3.3.1.C)

Cette recommandation est conservée.

- Nous recommandons le maintien de l'élaboration claire des besoins pour les élèves intégrés à temps complet, dès le mois d'avril précédent, inscrits à l'intérieur du PI.

Cette recommandation est conservée.

- Nous recommandons un support additionnel en intégration pour les élèves intégrés partiellement pour éviter de diminuer les services dans la classe.

Cette recommandation est conservée, mais déplacée sous la recommandation concernant le protocole d'intégration.

- Nous recommandons l'établissement d'un service d'intervention ponctuelle (répit dans l'école) en soutien aux élèves intégrés à temps complet.

Cette recommandation est conservée.

Le retrait des recommandations concernant la musicothérapie, a été proposé par Mme Drolet. Par le fait même, elle a suggéré que nous préparions une lettre aux autres comités EHDAA afin de se mobiliser pour acheminer une lettre à la ministre de l'Éducation afin de demander que les bénéficiaires de la musicothérapie soient reconnus afin d'avoir des musicothérapeutes dans les écoles. Cette proposition est acceptée.

Mme Geneviève Blanchard demande que nous ajoutions une recommandation concernant la petite enfance. Mme Drolet mentionne que ce n'est pas la responsabilité de la Commission scolaire. Elle mentionne qu'elle en parlera à la table de concertation MELS-MSSS. Mme Blanchard mentionne qu'elle a assisté à un atelier sur le passage à l'école lors du Congrès de l'AQETA. Elle en parlera plus en détail lors d'une prochaine réunion.

Mme Christine Ostiguy demande que l'on s'assure que, pour les élèves qui n'ont plus leur cote, les services soient donnés au besoin. Mme Drolet spécifie que tous les jeunes qui ont un suivi au primaire en auront un

automatiquement au secondaire à court terme. Par contre, cela peut changer selon l'évolution des besoins du jeune. Maintenant, les professeurs de secondaire 1 et ceux du primaire (5^e et 6^e année) se parlent, afin d'avoir le même langage. Il en est de même pour les professionnels qui se partagent l'information concernant les jeunes.

M. Daniel Leblanc mentionne que les rendez-vous de l'éducation ont été annoncés par le ministre et qu'elle a précisé que l'intégration y ferait l'objet de vives discussions, car elle serait à revoir. Dans la même journée, le premier ministre a précisé que ce point de vue ne représente pas nécessairement l'avis du gouvernement.

Mme Drolet propose que nous mettions les priorisations 2009-2010, que nous avons faites en début d'année, en préambule des recommandations. Le tout sera attaché à une lettre de présentation pour les commissaires. Mme Drolet ira remettre le tout à la séance publique du mois de juin.

Il est suggéré que la présentation des priorisations soit modifiée en ayant les paragraphes débutant par « considérant » au début de chacune des priorisations.

Aucune autre recommandation n'est demandée.

8. Courrier

Nous avons reçu un courriel de l'organisme Vie Autonome Montérégie concernant une formation sur le Régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI). Qui aura lieu le 7 juin à 19h00 au Pavillon Mille Roche à Iberville. Plus d'information dans le bulletin Info-parents.

Mme Christine Ostiguy mentionne qu'il y aura une conférence sur les crises explosives qui sera donnée par Mme Julie Leclerc à la salle A et B de l'amphithéâtre. Il faut réserver à l'Éclusier au numéro (450) 346-5252 et la conférence est gratuite. Elle souligne également que les directions d'école peuvent s'inscrire pour recevoir la liste des conférences de l'Éclusier en appelant au numéro mentionné plus haut. Mme Drolet demande à Mme Girard de nous inscrire sur cette liste.

M. Leblanc mentionne qu'il acheminera, via Mme Girard, la lettre d'opinion de l'AQIS, en réponse à la déclaration de la ministre sur l'intégration.

9. Mot de la représentante au Comité de parents

Mme Isabelle Dumas-Gaudreault résume le déroulement de la dernière réunion.

Il a été question du menu dans les cafétérias des écoles de la Commission scolaire. Également, la question du nombre d'adresse par enfant pour le transport a été discutée. Ce nombre passera de 6 à 2 adresses.

Elle mentionne également que le 28 et 29 mai prochain aura lieu le Congrès annuel de la Fédération des comités de parents. Elle avait réservé, mais elle ne peut y aller. Elle offre donc sa place à un membre du Comité. Elle mentionne qu'il y a d'autres places de disponibles pour nous.

10. Bons coups

M. François Marcotte, souligne que les élèves de l'école St-Lucien ont enregistré leur *Lipdub* sur Grand Champion. Le lancement aura lieu le 3 juin. Également, les élèves d'adaptation scolaire de cette école font des semis. Ils seront vendus sous peu. Finalement, il souligne le concert « *Ces voix oubliées* », auquel ses élèves ont chanté la chanson qu'ils avaient composée. Ils l'ont chanté à nouveau le lendemain à l'école.

Mme Drolet a assisté au cérémonial annuel des trois corps de cadets de Saint-Jean. Le président d'honneur de ce cérémonial était M. François Lafortune, directeur général adjoint de la Commission scolaire. Il y a annoncé qu'il y avait des discussions en ce qui concerne l'attribution de crédit scolaire pour certaines activités des cadets. Mme Drolet mentionne également que la Défense nationale a un programme pour l'intégration de jeune avec une déficience intellectuelle légère avec accompagnement. Il est possible que certains jeunes de notre Commission scolaire y soient intégrés. M. Marcotte mentionne qu'il a deux de ses jeunes qui sont dans les cadets de l'air.

Mme Christine Ostiguy souligne que le tournoi de hockey Cosom est toujours en cours à l'école Crevier. La classe d'adaptation des plus jeunes se rapproche de plus en plus de la coupe.

Mme Geneviève Blanchard a assisté à une conférence qui a été donnée à Marie-Rivier par l'orthophoniste de cette école. Elle y a appris beaucoup.

Mme Michelle Leclerc souligne le 30^e anniversaire de l'Atelier Industriel. En compagnie de M. Leblanc et Mme Drolet, elle a eu l'occasion de visiter cet endroit. Ce sont des adultes de 21 ans et plus qui y travaillent. Ils sont sous-contractants pour les compagnies de St-Jean et les environs. C'est l'ouverture pour nos jeunes après le milieu scolaire. Lors de cette visite, Mme Drolet a discuté avec Claude Levasseur qui est président de la Chambre de commerce. Il y a possibilité que Mme Drolet puisse rencontrer les employeurs de notre région pour leur présenter notre clientèle afin de faciliter l'accès au stage et au milieu du travail pour nos jeunes.

11. Varia

Reprise du vote

Mme Ostiguy résume le résultat du vote. Étant donné la déclaration de Mme Drolet à la fin de la dernière réunion, elle demande que nous votions à nouveau pour tenir nos réunions le 3^e mardi de chaque mois.

Mme Drolet rappelle qu'elle ne serait pas disponible les lundis et mercredis. Également, elle mentionne que lorsque le poste de commissaire EHDAA sera créé, la personne qui occupera ce poste doit être issue du comité EHDAA et se doit d'être disponible tous les lundis. Elle souligne qu'elle ne voulait pas utiliser, en tant que présidente, son vote prépondérant, car c'était pour des raisons strictement personnelles. Également, elle ne voulait pas annoncer, avant le vote, qu'elle n'était pas disponible ces journées-là afin de ne pas influencer le vote. Elle accepte que l'on redemande le vote pour le 3^e mardi du mois, car cela n'entre aucunement en conflit avec tous les autres

comités ou conseil de la Commission scolaire. Elle termine en mentionnant qu'elle n'est pas à l'aise pour présider la réunion à ce moment-ci et, comme les règles de régie interne lui permettent de déléguer le contrôle de la réunion à un membre sans droit de vote, elle délègue à M. Leblanc et se retire de la réunion.

Mme Blanchard mentionne qu'il serait difficile pour la représentante du CMR d'être présente si les réunions se tenaient le lundi. M. Marcotte souligne que le CMR n'est pas un membre obligatoire, mais que les trois postes de professeurs le sont.

Mme Ostiguy suggère que comme la majorité des écoles a un comité EHDA, les professeurs de ce comité soient sollicités afin de se joindre à notre comité. Elle demande également si ce serait possible de sensibiliser les professeurs à notre comité pour avoir plus de volontaires. Elle souligne qu'elle comprend le problème, à cause des réunions syndicales et que la présence des professeurs au sein de notre comité est importante.

M. Marcotte souligne que c'est le syndicat qui nomme ses représentants pour le comité. Présentement, deux des trois membres sont sur le conseil exécutif qui se réunit tous les mardis.

M. Leblanc résume la position des parents qui ne veulent pas perdre leur présidente.

Mme Roy souligne que lors du vote du mois dernier nous avons voté selon nos disponibilités, mais en ne connaissant pas tous les impacts.

M. Leblanc demande le vote pour que les réunions se tiennent le 3^e mardi de chaque mois.

Pour : 7 membres

Contre : 1 membre

Abstention : 1 membre.

Les réunions auront donc lieu le 3^e mardi de chaque mois. Les dates de réunions pour l'année 2010-2011 seront :

- 21 septembre 2010 - Assemblée générale annuelle;
- 19 octobre 2010;
- 16 novembre 2010;
- 21 décembre 2010 - Soirée reconnaissance;
- 18 janvier 2011;
- 15 février 2011;
- 15 mars 2011;
- 19 avril 2011;
- 17 mai 2011;
- 21 juin 2011.

Les dates seront acheminées à Mme Hélène Duchaine de la Commission scolaire pour être diffusées dans l'Info-Parents qui est distribué en début d'année.

12. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 21h30.

Prochaine rencontre : Le 15 juin 2010.

(s) Nathalie Drolet
Nathalie Drolet
Présidente

(s) Karine Girard
Karine Girard
Secrétaire

COMITÉ CONSULTATIF DE PARENTS E.H.D.A.A.

le mardi 15 juin 2010 à 19 h 30,
à la cafétéria de l'école Marie-Rivier (porte 1)
située au 511, rue Pierre-Caisse à Saint-Jean-sur-Richelieu

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Mot de bienvenue
3. Présentation des membres
4. Parole au public
5. Adoption de l'ordre du jour Doc.
6. Adoption du compte rendu Doc.
7. Échanges et discussions ouvertes
8. Courrier
9. Mot de la représentante au Comité de parents
10. Bon coup
11. Varia
12. Levée de la rencontre

(s) *Nathalie Drolet*
Présidente

Vous êtes invités à une séance d'information

Régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI), parrainée par Vie autonome Montérégie

Renseignez-vous sur ce nouveau régime enregistré d'épargne offert par le gouvernement du Canada.

Faits sur le REEI

- Avoir un REEI ne change pas vos indemnités fédérales.
- Dans la plupart des provinces et territoires, avoir de l'argent dans un REEI n'a pas d'effet sur les programmes existants d'aide sociale.
- Vous pourriez avoir droit à des subventions et bons de jusqu'à 4 500 \$, selon votre cotisation et votre revenu familial.
- Même si vous ne cotisez pas, vous pourriez avoir le droit de recevoir jusqu'à 1 000 \$ par an à investir.



La séance d'information aura lieu au:
Pavillon Mille Roche, 190 Lareau
St-Jean-sur-Richelieu (Iberville)

lundi 7 juin, 19h

Canada

Inscription par téléphone au 450-347-6041
SVP spécifiez si des services d'interprètes sont
nécessaires

**Le REEI vise à aider les personnes handicapées et
leurs familles à économiser pour l'avenir.**